

LE POINT SUR L'ACCREDITATION

OA A CNCE

06/02/2013

Régine KUNTZ-LECULEE

Bonjour à tous,

Le référentiel 2013 est sous presse !

La commission risques qui s'est tenue le 1^{er} février 2013 a élaboré le nouveau référentiel qui va décrire les actions à mettre en œuvre pour valider votre programme d'accréditation et les programmes de validation annuels.

Plusieurs points sont importants à souligner :

L'OA Accréditation CNCE est préinscrit à l'OGDPC pour devenir Organisme DPC. Les décrets d'application devraient être publiés en juin 2013. Mais d'ores et déjà, le programme intègre les contraintes du DPC

- Il est annuel puisque le DPC doit être validé annuellement.
- Nous allons devoir être plus exigeants quant aux documents de preuves à nous fournir pour argumenter les actions du programme. La petite case « joindre » en bas de page va devoir être très utilisée...

Je vous transmettrai le compte rendu de l'assemblée générale du CNCE avec toutes les évolutions de la réflexion des instances du DPC : CNP, FSM, OGDPC, HAS... La place et le rôle de chacune de ces instances, leur articulation ne sont pas simples à appréhender !...

Mais quoiqu'il en soit, nous ferons notre possible pour vous faciliter la validation de votre DPC via l'accréditation en gardant la philosophie de la réduction des risques associés aux soins et en intégrant les obligations réglementaires de formation et de validation de démarches d'évaluation des pratiques professionnelles. Plus que jamais, nous allons avoir besoin de vous, de votre engagement et de votre implication dans cette aventure pour vous acquitter de vos obligations.

Toutes les coordonnées actualisées des experts sont à la fin de cette lettre.

Bonne lecture

Régine KUNTZ-LECULEE

LES COTISATIONS

C'EST URGENT !

Lors de l'engagement :

400 € pour les praticiens ayant une activité chirurgicale libérale

100 € pour les praticiens ayant une activité chirurgicale salariée

A partir de la 2^e année ; les cotisations sont respectivement de 200 et 50 €.

Les échéances sont annuelles à partir de la date d'engagement initiale.

Vos cotisations et les aides de la CPAM lorsque vous avez transmis vos attestations nous sont indispensables pour exister.

IMPORTANT :

Les chèques sont à adresser à :
Marie Christine MAXIMIN,
trésorière de l'OA et du CNCE
15 rue Henri Cheneaux
13008 MARSEILLE
mcgiacomelli@yahoo.fr

IMPORTANT

Un questionnaire figure en pièce jointe : nous avons un besoin crucial de vos réponses pour avoir des informations exactes sur l'implication des CPAM !!!

Chacune s'acquitte des remboursements de RC et de la contribution aux OA selon son bon vouloir dans chaque département et les justificatifs transmis ne comportent aucune information nominative ... Bref : impossible de savoir pour qui et pour quelle année les CPAM nous ont reversé leur participation.... Mais il est absolument certain qu'il en manque ...beaucoup !
Merci de transmettre vos réponses à Marie Christine MAXIMIN.

EPR : LES EVOLUTIONS

Ce seront toujours des EPR centrés sur les mêmes situations à risques mais nous ne ciblerons plus l'ambulatoire.

Nous allons cibler les erreurs médicamenteuses avec un questionnaire approfondi à joindre.

Vous pourrez également avoir accès aux « cahiers de la REMED » (méthode validée par la HAS) pour réaliser vos REMED (RMM centrée médicament) dans vos établissements avec un outil excel automatisé pour l'analyse et l'édition d'un rapport « conforme » si vous voulez vous centrer sur ce sujet.

Nous ciblerons également les dysfonctionnements liés au matériel, spécifique ou pas, en chirurgie pédiatrique, ceux liés aux problèmes d'identité, et aux problèmes de drainage.

Les documents pdf explicatifs sur le site de l'accréditation seront téléchargeables et là pour vous éclairer.

INFORMATIONS PRATIQUES : TOUJOURS D'ACTUALITÉ !

Vous changez de nom, de lieu, de téléphone, de mail ? Pensez à changer vos coordonnées : vous avez un espace pour le faire dès la page d'accueil de l'accréditation, après « déjà inscrit » et avant « portail de l'accréditation ».

Pensez à vous mettre à jour de vos cotisations auprès de notre trésorière, le docteur Marie Christine MAXIMIN, à m'envoyer les documents de preuve requis lors de votre engagement (rappelez-vous, vous avez cliqué « oui » !!!), à envoyer à la CPAM vos contrats d'assurance et les attestations d'engagement ou d'accréditation.

Il est important de répondre aux messages de compléments demandés ; les bilans annuels sont nécessaires et indispensables pour le renouvellement de l'accréditation après la 4^e année.

N'hésitez pas à contacter vos experts : chacun est en charge d'un « portefeuille » d'engagés pour un suivi personnalisé. Ils se signaleront dans les messages qu'ils vous adressent sur votre espace individuel.

N'oubliez pas de vous servir des grilles ALARM commentées pour étoffer vos déclarations et nous permettre ainsi de disposer de plus de données afin d'améliorer la pertinence de nos analyses et les enseignements à en retirer.

Nous vous rappelons également que nous avons besoin de votre auto-évaluation concernant les pratiques de chirurgie ambulatoire de l'enfant. (Action « ACT_2011_000696 » de votre programme individuel. **Un nouveau questionnaire sera inséré dans les actions du programme 2013.**

Enfin, n'hésitez pas à nous contacter, ou à vous appuyer sur tous les documents d'aide sur la page de bienvenue et d'utiliser [HOT-LINE N°Azur 0810.200.360](tel:0810.200.360) pour récupérer vos mots de passe et vos identifiants.

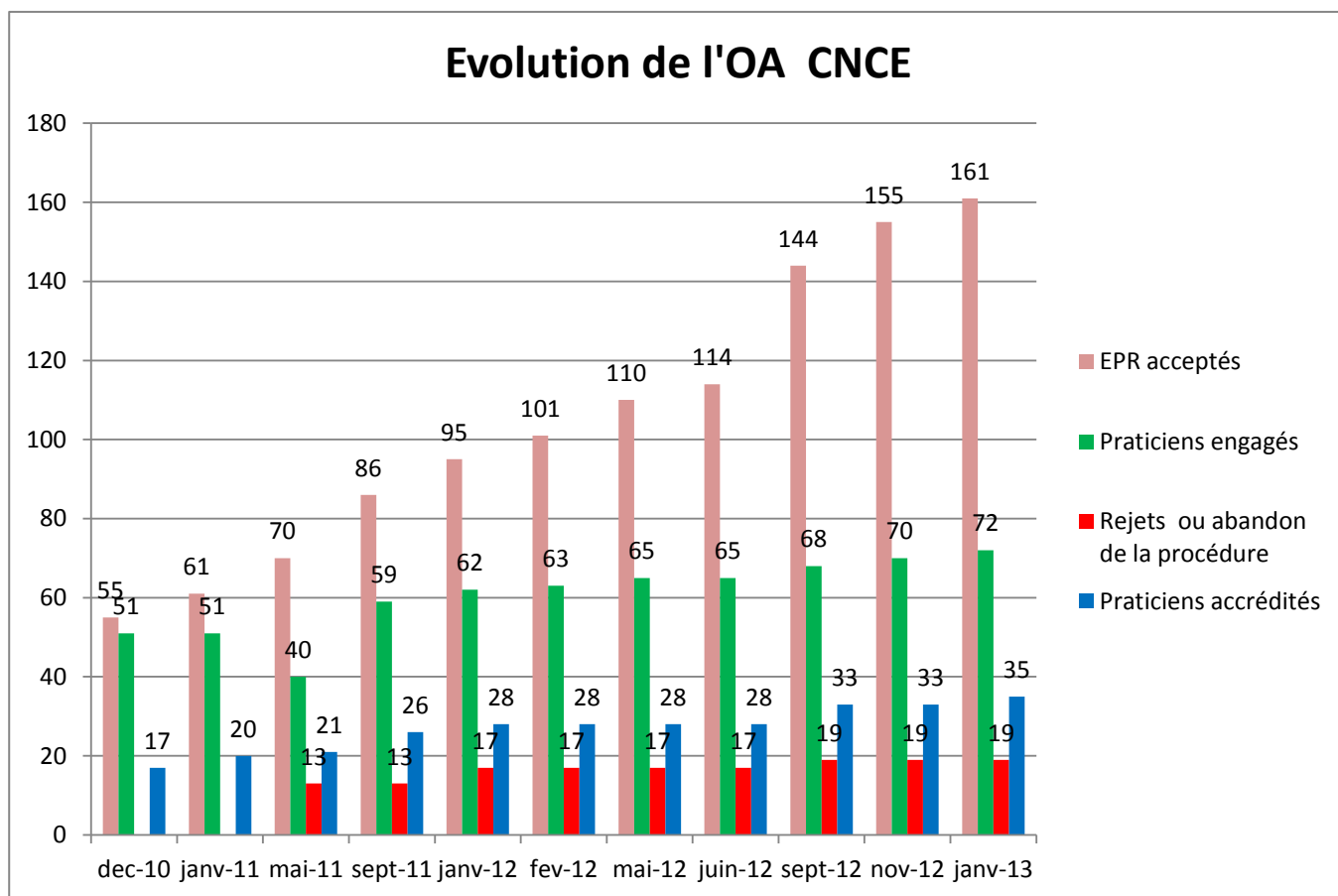
SURTOUT : quand vous avez saisi des EPR ou des actions dans votre espace de travail, surtout en réponse à des « compléments demandés », **n'oubliez pas de VALIDER après avoir choisi « envoyer à l'OA »** dans le menu déroulant ! Sinon, les experts ne « voient » rien et tout reste en suspens !!!

FORMATION GESTION DES RISQUES

Une journée de formation dite « initiale » aura lieu le 24 mai 2013. Elle sera obligatoire pour tous ceux qui n'ont pas encore participé aux 2 premières, les 30 mars et 16 novembre 2013. Elle se fera à nouveau avec l'aide de la HAS, dans leurs locaux, le 24 mai 2013. Merci de me renvoyer le coupon réponse.

Une 2° formation plus approfondie aura lieu en automne pour ceux qui souhaitent aller plus loin dans les démarches d'analyse. Nous pourrions également vous proposer des retours d'expérience plus complets sur des EPR « remarquables ».

BILAN DE L'OA





Le 8 FEVRIER 2013

Cher(e) ami(e), cher(e) collègue

L'OA CNCE a le plaisir de vous convier à **la troisième journée de formation**

Qualité – Sécurité - Gestion des risques en partenariat avec la Haute Autorité de Santé.

Vendredi 24 mai 2013

De 9h à 16h30

Le Stadium

Haute Autorité de Santé

2, av du Stade de France

93218 Saint-Denis La Plaine CEDEX

Cette formation a pour but de vous familiariser avec les concepts de la gestion des risques associés aux soins, de présenter et éclaircir la démarche d'accréditation des médecins exerçant une spécialité à risques.

Des présentations de cas réels sont prévus, afin d'appréhender la compréhension des événements indésirables et les enseignements qu'il est possible d'en retirer pour mieux construire la sécurité des soins, dans l'intérêt des patients mais aussi des professionnels que nous sommes.

NOUS RAPPELONS EGALEMENT QUE CETTE FORMATION EST OBLIGATOIRE AVEC L'ENGAGEMENT DANS L'ACCREDITATION.

Le programme détaillé sera annoncé prochainement.

La possibilité de déjeuner sur place nécessite votre inscription dans les délais.

Réponse à retourner avant le 15 avril 2013 par mail au Dr Régine LECULEE

Merci d'utiliser un copier collé et de me répondre par mail

E-mail : regine.leculee@ccecqa.asso.fr

En renseignant les éléments ci-dessous :

Nom : Prénom : Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. E- mail :

PARTICIPERA à la réunion du 26 avril 2013 à Saint Denis

Régine LECULEE

Présidente de L'OA CNCE

VOS EXPERTS : FEVRIER 2013 / REPARTITION

De ABU AMARA à BENAMMAR : **Jean BREAUD**
 De BOISSINOT à CHAMOND Caroline : **Catherine Le ROUZIC**
 De CHAMOND Olivier à ELBAZ : **Jean Michel GUYS**
 De FOURCADE à JURICIC : **Michel COQUET**
 De KHEN DUNLOP à LEARD : **Robert POLITI + RL**
 De LIMONNE à RINALDI : **Alain WAKIM + RL**
 De ROBERT à WAKIM : **Maud CHABAUD**

NOM	COORDONNEES PROFESSIONNELLES
Jean BREAUD Expert OA A	Hôpitaux pédiatriques de Nice CHU-LENVAL 57 avenue de la Californie 06202 NICE Tel : 04 92 03 03 16 Portable : 06 72 78 20 66 Mail : breaud.j@pediatrie-chulenal-nice.fr
Patrick CARLIOZ Expert OA A En disponibilité	Clinique du Val d'ouest 3 Chemin de la Vernique 69 130 ECULLY Tel : 04 72 19 32 66 Fax : 04 72 19 34 69 Portable : 06 20 80 03 91 Mail : p.carlioz@valdouest.fr
Maud CHABAUD Expert OA A	Hôpital Armand Trousseau 22, Av du Dr Arnold Netter 75012 Paris Tel : 01 44 73 65 90 Hôpital privé d'Antony 1 rue Velpeau 92160 Antony Tel : 01 46 74 22 50 Mail : maud.chabaud@yahoo.fr
Michel COQUET Expert OA A	Hôpital Saint Joseph 26 boulevard de Louvain 13008 MARSEILLE Tel : 04 91 80 82 92: Portable : 06 07 37 69 07 Mail : mcoquet@hopital-saint-joseph.fr
Christine GRAPIN DAGORNO Expert OA A En disponibilité	Hôpital Robert Debré 48, boulevard Sérurier 750019 PARIS Tél: 01 40 03 23 56 Portable : 06 14 18 02 46 Mail : christine.grapin@rdb.aphp.fr
Jean Michel GUYS Expert OA A Président du CNCE	Hôpital d'enfants de la Timone 264 rue St Pierre 13385 MARSEILLE cedex 5 Tel : 33(0)4 91 38 66 82 Fax: 33(0)4 91 38 47 14 Portable : 06 32 17 75 37 Mail : jean-michel.guys@ap-hm.fr
Régine LECULEE Expert OA A Présidente commission risques	PRAGE CCECQA Hôpital Xavier Arnoz 33604 PESSAC cedex Tel : 05 57 62 31 16 Fax : 05 57 65 61 36 Portable : 06 11 83 94 33 Mail : regine.leculee@ccecqa.asso.fr
Catherine LE ROUZIC - DARTOY Expert OA A Secrétaire / gestionnaire commission risques	CHU Morvan 2 Avenue Foch 29609 BREST Cedex Tel secrétariat : 02 98 22 33 20 Tel bureau : 02 98 22 36 74 Mail : catherine.lerouzic-dartoy@chu-brest.fr

